

Kinshasa, le 09 mars 2018

N.Réf. : AT/SO/ 007/CCIFC/2018

Aux MEMBRES de la CCIFC  
(TOUS) à Kinshasa

Concerne : Assemblée générale ordinaire élective du 30 mars 2018

Avis de convocation.

Chers Membres,

Conformément aux articles 24,25, 26 et 28 des statuts de la Chambre de commerce et d'industrie Franco-Congolaise, nous vous prions de bien vouloir prendre part à l'Assemblée générale ordinaire et élective, A.G.O.É., qui aura lieu le 30 mars 2018 à 16 h30' au siège de la Chambre.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

1. Audition et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2017 du Conseil d'administration
2. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2017 et du budget 2018
3. Audition et approbation du rapport du Commissaire aux comptes
4. Décharge de leur gestion aux organes de la Chambre
5. Élection des administrateurs
6. Propositions individuelles

Cette assemblée générale ordinaire étant élective, tout membre souhaitant présenter sa candidature au Conseil comme administrateur doit adresser son acte de candidature par écrit au Bureau et le déposer à la Chambre 15 jours avant la tenue de l'A.G.O.É, soit au plus tard le 15 mars 2018 à minuit.

Nous rappelons que seuls les membres en règle de cotisation, c'est-à-dire s'étant acquittés de leur cotisation pour l'exercice 2018 au moment de leur déclaration de candidature, peuvent être candidats.

De même, seuls les membres en règle de cotisation, c'est-à-dire s'étant acquittés de leur cotisation pour l'exercice 2018 avant l'ouverture de la séance de l'assemblée générale ordinaire électorale peuvent y participer.

Tout membre qui ne saura pas prendre part à l'A.G.O.É. du 30 mars 2018, dispose de la possibilité statutaire de donner, par mandat écrit, pouvoirs de le représenter à un autre membre, y compris d'un collègue différent, tout en sachant, qu'aucun membre ne peut représenter plus de deux membres.

Vous trouverez ci-après en annexe de la présente les modèles de formulaires donnant pouvoirs de représentation à un autre membre : un modèle pour le collègue congolais, in modèle pour le collègue français.

Veillez agréer, Chers membres, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Ambroise TSHIYOYO

Président du Conseil d'Administration

## POUVOIR DE REPRÉSENTATION

Je soussigné, .....<sup>1</sup>,  
représentant de l'entreprise .....<sup>2</sup>,  
membre du collège ....., donne, conformément à  
l'article 24 des statuts de la Chambre de commerce et  
d'industrie Franco-Congolaise, pouvoirs à  
.....<sup>3</sup>, de l'entreprise  
.....<sup>4</sup>, membre du  
collège .....<sup>5</sup>, pour me  
représenter à l'assemblée générale électorale de la  
C.C.I.F.C. qui se tiendra le vendredi 30 mars 2018 à  
16h30' heures au siège de la C.C.I.F.C.

Fait à ..... le ..... 2018.

<sup>1</sup> Indiquez vos nom, post-nom(s) et prénom(s) précédés de la mention Monsieur ou Madame.

<sup>2</sup> Indiquez la dénomination sociale précise de l'entreprise.

<sup>3</sup> Indiquez vos nom, post nom(s) et prénom(s) précédés de la mention Monsieur ou Madame.

<sup>4</sup> Indiquez la dénomination sociale précise de l'entreprise.

<sup>5</sup> Indiquez le collège auquel appartient votre mandataire, *congolais* ou *français*